

Enrichir le lycée d'une formation qualifiante

Deux enseignants font une proposition audacieuse : donner la possibilité aux lycéens de la voie générale et technologique classique de suivre une formation qualifiante optionnelle. L'enjeu est de permettre au lycée « traditionnel » de renouer avec le monde du travail.

Hélène Fache est agrégée d'éducation physique et sportive et docteure en sciences et techniques des activités physiques et sportives. Au moment de la rédaction de l'article (en juin 2013), elle enseignait au lycée Hoche de Versailles.

Karim Zayana est docteur en électronique numérique. Il a enseigné au sein de lycées professionnels, technologiques et généraux, ainsi qu'à l'université. Au moment de la rédaction de l'article (en juin 2013), il était professeur de chaire supérieure au lycée Hoche de Versailles.

Notre enseignement secondaire repose sur un système dual : d'une part, un lycée « classique », c'est-à-dire général et technologique, qui scolarise la majorité de nos enfants ; d'autre part, un lycée professionnel (on peut inclure les lycées agricoles dans cette voie plus déterminée) qui s'adresse à une minorité et dont la formation demeure, au moins dans l'inconscient collectif, dévalorisée ou considérée comme une voie de secours pour des adolescents en difficulté. Et ne nous cachons pas derrière des soi-disant passerelles entre deux univers extrêmement étanches : l'hermétisme va jusqu'à une différenciation des corps enseignants. Professeurs certifiés et agrégés d'un côté, emblèmes du cérébral. Professeurs de lycées professionnels de l'autre, figures du manuel. Or l'un ne va pas sans l'autre, l'un doit se nourrir de l'autre : l'unilatéralité du domaine intellectuel ne peut être posé *a priori* comme la référence universelle des formations tandis qu'on laisse sur le bas-côté les domaines artisanaux ou manuels.

À l'aube du XXI^e siècle, n'est-il pas finalement temps de les réconcilier ? Voilà l'ambition que doit s'assigner une école moderne : valoriser l'héritage culturel de tous les élèves, de l'enfant d'enseignant à celui d'électricien, tout en se souciant de l'insertion professionnelle des élèves.

Impulsée à la rentrée 2010, la réforme du lycée s'est axée sur l'enseignement général, conduisant à une refonte des programmes et des horaires : multiplication des enseignements optionnels ou facultatifs, nombreuses heures affectées à l'accompagnement personnalisé, ouverture de modules obligatoires non évalués destinés à enrichir le capital intellectuel des lycéens.

Chaque voie doit se nourrir de l'autre

Sans remettre en cause l'apport culturel de ces enseignements, on peut néanmoins se demander s'ils renforcent la valeur du baccalauréat en tant que diplôme, et s'ils restaurent l'image des métiers manuels ou artisanaux aux yeux des lycéens des établissements classiques. Surtout, valorisent-ils l'héritage culturel de l'enfant d'artisan, peut-être doué de ses mains pour avoir vu et répété sans cesse les gestes de ses parents, héritage qui ne sera jamais reconnu car l'adolescent se sera finalement engagé dans la voie générale après avoir cédé à l'inconscient collectif de la société ou à l'éloquence de son bulletin de notes ?

Le baccalauréat général et technologique n'est aujourd'hui qu'une simple passerelle où la vie du futur adulte se joue ailleurs : le cursus de formation ne fait que commencer et le chemin est encore long avant l'entrée sur le marché du travail.

Le baccalauréat professionnel, le CAP/CAPA, ou le BEP/BEP s'inscrivent dans une autre logique où la recherche d'un débouché quasi immédiat est prégnante.

Cependant, on reconnaît au lycée professionnel l'avantage de son ouverture sur son homologue général et technologique : plus de la moitié du temps scolaire est en effet consacrée à des enseignements « généraux ». L'un doit se nourrir de l'autre, disait-on...

Mais n'a-t-on jamais osé imprégner le lycée général et technologique des enseignements et des formations du lycée professionnel ? N'a-t-on jamais songé à l'immense réservoir d'intelligences, d'idées, de savoir-faire et de talents qu'abritent

nos lycées classiques ? Des forces vives qui n'attendent qu'à s'exprimer et qui, une fois libérées, souffleraient un vent d'action, d'innovation, de créativité, de dynamisme, habituées du goût d'entreprendre.

Le pari du rassemblement

Et si on faisait un projet : le pari du rassemblement ? On donnerait la chance à nos jeunes dont les capacités et désirs sont souvent sous-estimés de développer, dès la classe de seconde, leur sens du concret et leur esprit d'initiative. Au sein d'établissements classiques, les lycéens pourraient se voir proposer, parallèlement à certains enseignements optionnels déjà existants, une formation qualifiante. Ainsi, on étendrait les possibles en permettant le choix d'une option à caractère diplômant avec en sus un ou plusieurs stages pratiques pendant les vacances scolaires, l'ensemble pouvant faire l'objet d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) ayant la reconnaissance d'un CAP : bois, plomberie, couture, électricité, pâtisserie, coiffure, paysage, agriculture, etc. En plus du baccalauréat qu'ils décrocheraient au bout du chemin !

Imaginez un instant nos futurs grands diplômés s'étant essayés à la réalité du travail, à la passion d'un métier grâce à une option scolaire, avant de parfaire leurs brillantes études supérieures... C'est un foisonnement de projets neufs qui auraient le temps d'arriver à maturation. Des vocations seraient éveillées, des énergies libérées, des élèves mobilisés ! Un pari gagnant sur notre jeunesse et notre avenir.

Attirer de nouveaux profils

La voie d'une vraie rénovation de notre industrie, de notre commerce, de notre économie doit passer par l'enrichissement mutuel et audacieux de nos deux systèmes d'éducation encore trop distants. Leur convergence nécessite un redéploiement de notre école, donc une redistribution des rôles et des moyens. Ne serait-ce pas l'occasion d'attirer dans le métier de l'enseignement de nouveaux profils ? Des femmes et des hommes d'expérience qui, au terme de leur carrière professionnelle, seraient animés du désir de transmettre leur précieux savoir-faire à nos élèves ? Ne serait-ce pas aussi un moyen d'exploiter autrement, dans le lycée classique, les enseignements optionnels ou facultatifs, les heures d'accompagnement personnalisé, les enseignements d'exploration ? Voilà autant de réponses aux recommandations du rap-



Au lycée des métiers Sévigné à Gap

port de la Cour des comptes du 22 mai 2013 : « Gérer les enseignants autrement ».

Oui, l'école de demain peut vraiment prendre au sérieux la question du développement et de la transmission d'un authentique vivre ensemble en créant les conditions de mutualisation des formations généralistes avec les formations manuelles et artisanales. Un projet scolaire et de vie permettant l'exploration d'autres voies, d'autres envies, d'autres parcours. Un lycée classique qui ne renie pas la voie professionnelle et qui renoue avec le monde du travail. Bref, un lycée de toutes les chances !

H. F. & K. Z.